

Appel à partenariat offre d'assurances à tarifs négociés

Le CCAS de la Ville de Théoule-sur-Mer souhaite mettre en place un dispositif d'assurances communales permettant à l'ensemble de ses administrés d'accéder, s'ils le souhaitent, à des contrats d'assurance habitation, automobile et garanties associées à des conditions tarifaires négociées et avantageuses.

Afin de déterminer l'organisme partenaire chargé de proposer ces prestations, le CCAS de Théoule-sur-Mer lance une consultation sous la forme d'un appel à partenariat.


Pour répondre à cet appel à partenariat, le candidat devra produire, **un dossier complet constitué des éléments demandés dans le présent règlement.**

Un dossier « administratif », comportant les éléments suivants

- lettre de candidature ;
- pouvoirs du signataire ;
- extrait Kbis ;
- attestations fiscales et sociales ;
- agrément ACPR ;
- justificatifs de solidité financière .

Un dossier « offre » comportant les éléments suivants :

- présentation de l'organisme ;
- description des offres ;
- tableaux de garanties ;
- grilles tarifaires ;
- méthodologie d'accompagnement ;
- organisation du service ;
- références similaires.

 Dossier de candidature à télécharger

Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Le dossier complet devra être envoyé à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

La date limite de dépôt est fixée au lundi 31 août 2026 à 17 heures